

## Chapitre XVI : Cohésion Sociale et Instance d'intégration

INTRO :

Qu'est-ce qui rend une société cohérente ? Comment  
Une collection d'individus peut-elle constituer un ensemble structuré ?

I° Intégration et lien social :

A° Les fondements du lien social :

1° Lien social et cohésion sociale

La cohésion sociale correspond à une situation dans laquelle les membres d'une société entretiennent des liens sociaux, partagent les mêmes valeurs et ont le sentiment d'appartenir une même collectivité. La cohésion sociale suppose donc une société intégrée et une société régulée comme le pense Emile Durkheim (1868-1917).

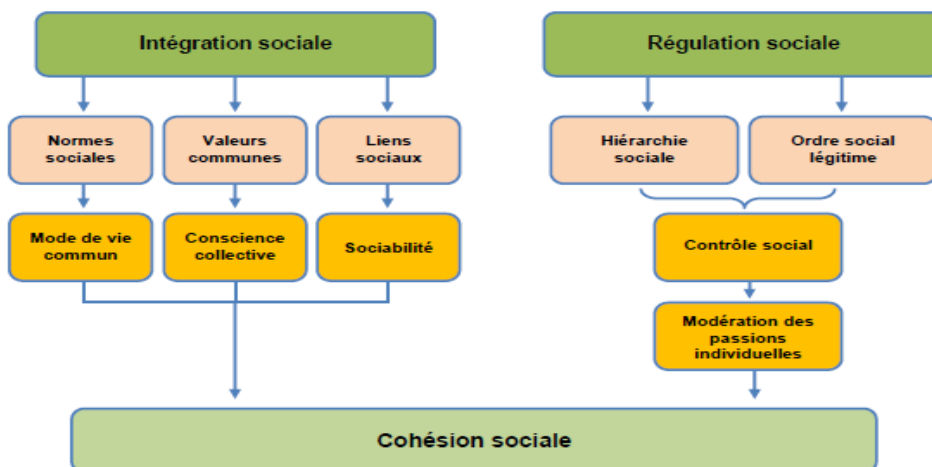
La cohésion sociale suppose donc du lien social. Le lien social désigne l'ensemble des relations qui unissent les individus faisant partie d'un même groupe social ou d'une même société. Ce lien peut être plus ou moins fort dans le temps et dans l'espace. On peut distinguer deux grands types de liens sociaux :

□ **Les liens sociaux horizontaux** : ils unissent l'individu à ses groupes sociaux d'appartenance. Les liens familiaux, les liens amicaux, les liens professionnels, les liens religieux, les liens communautaires, en font partie.

□ **Les liens sociaux verticaux** : ils unissent l'individu à la société. Le lien politique, composé des droits et des devoirs du citoyen, le lien marchand, constitué de contrats et de conventions reliant le salarié consommateur au marché, en sont des exemples.

3. Le lien social implique une sociabilité des individus. La sociabilité se définit comme la capacité d'un individu ou d'un groupe à nouer des liens sociaux, à s'intégrer dans des réseaux sociaux. Elle se développe, notamment, par la socialisation.

2° Lien social et intégration :



L'intégration sociale suppose que les individus appartiennent à un groupe social et aient des relations sociales au sein de ce groupe. Elle prend donc deux sens :

La régulation sociale suppose que les individus aient intériorisés les normes et les valeurs de la société afin qu'ils aient un comportement conforme à ce que la société ou le groupes social attend. Les valeurs représentent des idéaux collectifs, proposés par la société aux individus, qui vont orienter leurs conduites (la famille, le travail, l'argent, la liberté, la solidarité, la justice....sont des valeurs). Les normes sociales sont des modèles de comportement socialement acceptés qui découlent d'un système de valeur. La régulation implique donc :

□ Un ordre social hiérarchisé et légitime avec ses règles, ses lois, ses normes ;

□ Une socialisation intense pratiquée par les différentes institutions de la société (famille, école...);

□ Un contrôle social permanent qui comprend l'ensemble des moyens utilisés par la société et les groupes sociaux pour rendre les individus conformes. Ce contrôle social s'accompagne de sanctions positives (récompenses) ou négatives (punitions).

Si l'individu n'est pas régulé, il est :

□ soit dans une situation d'anomie, c'est-à-dire livré à ses passions, soit parce que les règles sociales ne sont pas assez contraignantes, soit parce qu'elles sont mal définies ;

□ soit dans une situation de déviance, c'est-à-dire qu'il transgresse les normes et les valeurs en vigueur dans la société.

### 3° le rôle de la division du travail :

--Dans *De la division du travail social* (1893), Emile Durkheim cherche à comprendre les liens qui unissent les individus pour former une société. Peut-on craindre que les changements sociaux puissent remettre en cause la cohésion de la société ? La réponse de Durkheim est négative car la division du travail social croissante, qui accompagne ces transformations, ne provoque que le passage d'une solidarité à une autre, celui d'une société à « solidarité mécanique » à une société à une « solidarité organique ».

--Dans les sociétés traditionnelles, la division du travail est faible, les individus sont semblables.

□ Les activités de production économique étant faiblement différenciées, les individus effectuent collectivement des tâches proches. Ils sont facilement substituables.

□ La conscience collective (mêmes valeurs, mêmes sentiments, même sens du sacré) s'impose fortement pour souder des individus peu différenciés, pour unir leurs ressemblances et couvrir totalement la conscience individuelle. L'individu n'existe pas par lui-même mais par le groupe.

□ Un droit répressif sanctionne les écarts : il punit et venge le groupe de tout acte qui transgresse la conscience collective ; la répression renforce et resserre le lien social.

En conséquence, la solidarité est « mécanique », les actions sont conditionnées par l'appartenance au groupe et par la tradition. Ainsi, dans les sociétés traditionnelles, c'est la famille qui présidait au choix du conjoint dans le cadre de mariages arrangés visant à agrandir le patrimoine familial. Tout écart à la règle était sévèrement sanctionné. Le divorce était interdit et l'adultère était un crime (exemple, la lapidation des coupables).

-- Dans les sociétés industrialisées modernes, la solidarité deviendrait « organique » car les individus spécialisés, sont dépendants les uns des autres, comme des organes du corps humain.

□ Dans l'activité économique, les individus étant complémentaires, ils sont tous indispensables au bon fonctionnement de la société. C'est l'approfondissement de la division du travail qui est à l'origine de cette différenciation des tâches et des individus. Elle les particularise, les individualise. Résultat : ils ne partagent plus les mêmes croyances.

□ La conscience individuelle se dégage de la conscience collective qui ne s'impose plus avec la même force. Les individus s'autonomisent en partie des contraintes sociales.

□ Ici le droit est restitutif, il a pour objet la réparation : les infractions à la règle n'affectent plus le groupe dans son ensemble mais des parties spécialisées ; l'opinion y est donc moins sensible, les réactions sont moins passionnelles. Le droit doit permettre de réparer pour la réinsertion dans le tissu social.

Ainsi, de nos jours, le mariage est un mariage d'amour indépendant de la volonté des parents. Le divorce par consentement mutuel est entré dans la loi et les mœurs ont fortement évolué sur le sujet.

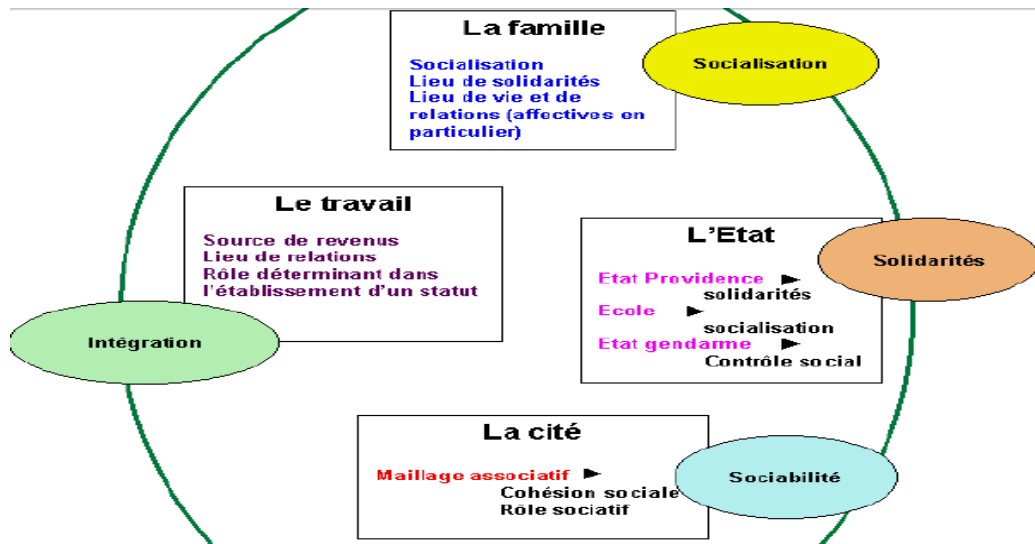
Solidarité	Mécanique	Organique
Type de société	Communautés restreintes (famille, tribu, clan, village)	Société élargie (ville, nation)
Division du travail	Faible division du travail (société agricole)	Forte division du travail (société industrielle)
Type de lien social	Liens communautaires (appartenance au groupe)	Liens sociétaires (complémentarité entre les individus)
Conscience sociale	Conscience collective forte (Unanimité de la pensée)	Conscience individuelle (Pluralisme de la pensée)
Déterminants des comportements	La tradition, la coutume (valeurs collectives)	L'intérêt, la raison (valeurs individuelles)
Contrôle social	Justice répressive (pression du groupe)	Justice restitutive (droits des individus)

-- Emile Durkheim l'explique par deux facteurs complémentaires :

□ L'augmentation du volume de la population, c'est-à-dire la croissance démographique ;

□ L'accroissement de la densité de population, la densité géographique (habitants au Km<sup>2</sup>) mais aussi la densité sociale (l'augmentation des échanges et des contacts entre les individus).

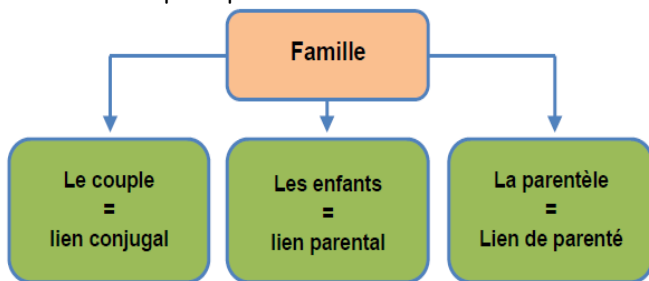
B° Les Instances d'intégration :



## 1° Privatisation et individualisation de la famille

1-1 La famille recouvre deux réalités :

La famille est la principale instance de socialisation des enfants et elle est source d'un grand nombre de liens sociaux :



### Lien de parenté

□ Le lien conjugal ou conjugalité qui peut être un lien affectif (entre époux) mais aussi un lien économique lié à la complémentarité des tâches effectuées par les conjoints au sein et hors de la famille, aux échanges d'argent et de patrimoine.

□ Le lien parental ou parentalité avec, au centre, la socialisation des enfants, les liens affectifs qui unissent parents et enfants mais aussi avec les liens de filiation (transmission du nom, du patrimoine) et les liens économiques qui relient parents et enfants (aide domestique, soutien financier...).

□ Les liens de parenté qui imposent un certain nombre de cérémonies familiales (mariages, anniversaires, Noël...) et des échanges de services et d'argent. Les relations entre les enfants et les grands parents et entre les adultes et leurs parents est au coeur des relations intergénérationnelles.

Depuis le XVIIIe siècle, l'institution familiale a connu une série de transformations :

### 1-2 Une fragilisation apparente des liens familiaux et de la socialisation

Un certain nombre d'indicateurs semblent montrer que les liens familiaux se sont fragilisés :

□ Le lien conjugal est remis en cause par la baisse des mariages et la montée des divorces.

□ De plus, le nombre des divorces a plus que quadruplé depuis 1955. Près de la moitié des mariages se terminent, de nos jours, par un divorce contre 1 sur 10 en 1955. Et encore ne s'agit-il là que de séparations de couples mariés. D'où le développement des « familles monoparentales », composées d'un adulte, en général la femme, et d'enfants de moins de 25 ans (près de 20% des familles, soit le double en 40 ans), et du célibat (un tiers des ménages contre 20% en 1968).

□ Les liens entre parents et enfants deviennent moins intenses.

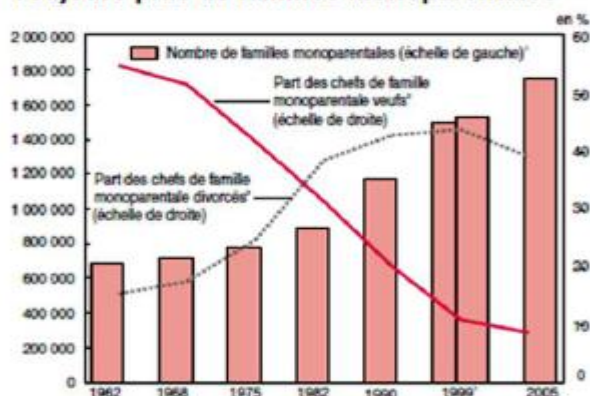
D'une part, la taille de la famille s'est réduite à la suite de la baisse de la fécondité. Le nombre d'enfants par femme en France est passé de 2,8 en moyenne en 1960 à 2,0 de nos jours.

□ **D'autre part, l'enfant s'est autonomisé vis-à-vis de ses parents.** Avec la diminution de la taille des fratries, les enfants disposent de plus en plus fréquemment d'une chambre individuelle, avec une privatisation de plus en plus précoce de l'équipement audiovisuel. Ces nouvelles technologies sont utilisées par les adolescents et les préadolescents pour développer une sociabilité « en continue » avec des groupes de pairs qui peuvent rester par ailleurs relativement étanches.

□ **En outre, la famille a, en partie, perdu sa fonction de socialisation. L'éducation des enfants est prise en charge par d'autres institutions (l'école, les groupe de pairs, les medias, Internet),**

□ **Ce fait peut être aggravé au sein des « familles monoparentales » et des « familles recomposées »** qui privent l'enfant de l'autorité d'un de ses géniteurs (en général le père). Les séparations signifient pour bien des hommes, qui la plupart du temps n'obtiennent pas a garde des enfants, une altération significative du lien qu'ils peuvent entretenir avec leurs enfants.

### Toujours plus de familles monoparentales



### 1-3 :L'individualisme n'a pas mis fin à la solidarité familiale

Il y a deux façons de concevoir les progrès de l'individualisme au sein de la famille :

□ Pour François de Singly, cette autonomisation croissante des membres de la famille vis-à-vis de la famille elle-même (de la femme vis-à-vis de son mari, des enfants vis-à-vis des parents) peut être considérée comme une évolution positive. La famille est devenue une « famille relationnelle » dont les membres passeraient entre eux des contrats librement négociés. Cette démocratisation de la famille réaliserait en partie l'idéal démocratique : liberté, égalité, fraternité.

En réalité, la solidarité familiale est toujours aussi forte lorsque les conditions économiques et sociales le lui permettent. Même si les membres de la famille se sont autonomisés, les relations familiales restent intenses :

□ **Les liens conjugaux ne sont pas menacés. Le mariage est une institution forte.**

□ **La volonté de vivre en couple et d'avoir des enfants reste largement la norme.** Ainsi, 85% des divorces se traduisent par la constitution d'une nouvelle union.

□ **Enfin, la durée de vie moyenne en couple s'allonge avec l'espérance de vie.** Autrefois, la vie en couple était souvent interrompue par le décès d'un des deux conjoints. De nos jours, un couple, qui ne divorce pas, a une espérance de vie commune d'une cinquantaine d'années.

□ Les liens parentaux restent intenses.

□ La plupart des jeunes vivent avec leurs deux parents. Aujourd'hui, lorsqu'il vit au sein du foyer parental, un jeune de moins de 25 ans vit trois fois sur quatre avec ses deux parents. Les jeunes dont les parents sont séparés vivent, eux, trois fois sur quatre au sein d'une famille monoparentale. Les familles recomposées, si médiatiques, ne représentent que 8 % des familles d'au moins un enfant.

□ D'autre part, le groupe domestique demeure le cadre privilégié de la « socialisation primaire ».

□ Les liens de parenté sont durables.

□ Tout d'abord, la taille de la famille est moins réduite qu'on ne le pense. Au sens large, la famille comprend toutes les personnes ayant des rapports de parenté (grands parents, oncles, tantes, cousins...). Le champ des relations sociales est donc plus vaste (réunions à l'occasion des fêtes de la famille élargie...).

□ Ensuite, la parentèle est souvent concentrée géographiquement dans la même ville ou dans le même département. D'après une étude réalisée en mars 1992, il ressort que 60% des adultes ont un enfant habitant dans leur département, 30% dans le même

quartier, 12,5% dans la même rue. Immobilisme fort utile. Car, à quoi cela sert-il d'habiter les uns à côté des autres ? A se dépanner, s'entraider, s'en sortir

**② Les deux tiers des adultes voient leurs parents quelques fois par mois ou davantage**

Voit ses parents :	Temps d'éloignement du foyer parental			Ensemble
	Moins de 30 minutes	Entre 30 minutes et 2 heures	Plus de 2 heures	
Au moins une fois par semaine	76	32	4	42
Quelques fois par mois	17	51	18	26
Quelques fois par an	3	14	65	25
Jamais	4	3	13	7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

□ Enfin, les membres de la famille élargie s'échangent de nombreux services et des dons en argent. Dons d'argent aux jeunes, de la part des parents ou des grands parents, au moment de l'installation du ménage ; Transmission d'une partie du patrimoine au cours de la vie ; Mais, cette solidarité intergénérationnelle peut aussi prendre la forme de services domestiques (garde d'enfants, courses, visites...).

Les échanges entre les grands-parents et leurs petits-enfants de plus de 15 ans en 1997 ( en % de l'aide totale reçue)		
Aide reçue par les...	Petits-enfants	Grands-parents
Soutien moral	20	26
Courses	10	34
Bricolage ,jardinage	2	12
Don d'argent	31	4
Démarches administratives	2	8
Ménage, cuisine, logement	7	13
Garde d'enfants	12	0
Aide scolaire	8	0
Autres services	8	3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Source : INSEE Première, « Famille, je vous aide » n°631, février 1999		

Elle invente de nouvelles relations en son sein qui peuvent apparaître plus lâches et plus fragiles. Mais, on ne peut pas parler d'une désinstitutionnalisation de la famille puisqu'elle obéit aux normes et aux valeurs de la société à un moment donné. La solidarité familiale est loin d'avoir disparue car la famille est le dernier recours lorsque le lien social se distend.

**2° Le rôle de l'Ecole**

**2-1 : L'école a pour vocation d'intégrer**

□ **L'égalité des chances** : tous les élèves doivent être traités de la même façon quelque soit le sexe, l'origine sociale ou culturelle et recevoir les mêmes moyens (programmes nationaux, gratuité de l'école, corps d'enseignant unifié...) afin qu'ils puissent exprimer leur potentialité.

□ **La méritocratie** : l'école ne doit évaluer les élèves qu'à partir de leur travail et de leurs performances scolaires et non à partir de leur origine sociale. Cette méritocratie devrait permettre une mobilité sociale ascendante des enfants de milieux modestes.

□ **La culture savante** : il est fondamental de l'acquérir. Elle donne les moyens aux adolescents de façonner leur personnalité et leurs goûts. De plus, elle est validée par un diplôme qui devient, de nos jours, déterminant pour obtenir un emploi.

□ **La gratuité de l'école** : elle a été progressive et elle concerne de nos jours les manuels scolaires.

□ **La mixité des établissements** : garçons et filles se retrouvent désormais mélangés dans les écoles, les collèges, les lycées et les classes.

□ **L'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire** : on est passé de 12 à 16 ans mais les familles ont poussé leurs enfants à aller au-delà même si une petite fraction des élèves est désormais orientée vers l'apprentissage dès 14 ans.

Cependant, depuis une dizaine d'années, un autre mouvement est en marche qui, en voulant prendre en compte la diversité des situations sociales, entraîne une diversité des traitements :

□ La discrimination positive consiste à donner plus à ceux qui ont moins. On va donc créer des zones d'éducation prioritaires (ZEP), dans les quartiers défavorisés, qui ont plus de moyens pour compenser les handicaps culturels de ces quartiers. Cette politique a connu une extension très significative, puisqu'on compte aujourd'hui plus de 800 ZEP, scolarisant environ 20 % des écoliers.

□ **L'individualisation de l'enseignement** : l'école va offrir aux élèves des parcours différenciés, des choix plus larges en matière d'enseignement, un soutien individualisé aux élèves en difficulté,...

□ **La diversification des parcours scolaires** : les voies technologiques et les voies professionnelles se sont ajoutées à la voie générale pour amener plus d'élèves au niveau bac.

□ **La démocratisation de l'institution** : les parents d'élèves et les élèves sont appelés à participer aux choix éducatifs des établissements. Ils peuvent faire appel aux décisions d'orientation. Ils ont, en partie, le choix des établissements pour leurs enfants.

## **2-2 : L'intégration a réussi mais se heurte à des difficultés croissantes**

□ Le niveau culturel de la population a augmenté ce qui revient à dire que le niveau moyen des connaissances de la population s'élève au cours du temps, de génération en génération. L'école a su mener un % de plus en plus élevé d'élèves au niveau du baccalauréat : 25% d'une classe d'âge dans les années 70, 67% de nos jours. Les sociologues C. Baudelot et R. Establet en font la démonstration dans leur livre « *Le niveau monte* » (1989).

□ Une proportion non négligeable d'élèves, issus souvent des milieux les plus défavorisés, sont en échec scolaire.

□ Le système scolaire reste encore ségrégationniste en différenciant les bons établissements (ceux de centre-ville) et les mauvais (ceux de la périphérie), les bonnes filières (bac généraux) des mauvaises (bacs technologiques ou professionnels), les bonnes classes (choix des langues, des sections, des options) des mauvaises. Plusieurs facteurs contribuent à cette tendance ségrégationniste :

Ainsi, sans qu'il y ait une intention consciente des acteurs, chaque stratégie aboutit à un « effet pervers » : le système scolaire, qui se voulait égal pour tous, devient ségrégatif comme le montre Georges Felouzis dans « *L'apartheid scolaire : Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges* » (2005).

## **4 - Le rôle du travail**

### **4-1 : Le travail et l'emploi intègrent les individus dans la société**

Le travail correspond à l'ensemble des activités intellectuelles et manuelles accomplies par l'homme pour produire des biens et des services. Dans les sociétés développées, il s'agit essentiellement d'un travail salarié qui fournit les revenus nécessaires pour s'intégrer au mode de vie proposé par la société, c'est-à-dire pour participer à ses valeurs et à ses normes. C'est par le travail que l'individu apprend la vie avec les autres, les contraintes, le conflit et la négociation.

Durant les trente glorieuses, le travail typique a été le principal responsable de l'insertion et de l'intégration des individus dans la société. Il s'agit d'un travail salarié, à temps plein, protégé par un contrat à durée indéterminée et des conventions collectives qui prévoient une augmentation régulière des salaires réels, indexés sur les gains de productivité, une promotion professionnelle et une forte protection sociale (« compromis fordiste »).



Tout d'abord, ce travail typique fournit à l'individu son identité sociale. Le statut professionnel définit la position sociale que l'on occupe dans la hiérarchie sociale. Il conditionne les façons de voir, de penser et d'agir, c'est-à-dire la culture du groupe auquel on appartient

□ Ensuite, le travail socialise. C'est dans le travail, que l'individu apprend à respecter les règles de la vie sociale en entreprise : arriver à l'heure, le respect du travail bien fait, l'obéissance aux ordres, la compétition, la solidarité avec les autres salariés...

□ **Le travail procure des relations sociales** : relations professionnelles, amicales, syndicales qui rendent le lien social plus intense et permettent de s'intégrer dans des groupes sociaux. C'est dans le travail que se forment des relations de coopération et de camaraderie entre travailleurs, qui pourront déboucher sur une adhésion syndicale et sur des mouvements sociaux. Des relations professionnelles peuvent également se nouer entre le travailleur et la clientèle, ce qui va donner naissance à la constitution d'un carnet d'adresse utile pour s'ouvrir à de nouveaux réseaux sociaux.

□ **Le travail facilite l'intégration.** C'est grâce au travail qu'un jeune s'autonomise vis-à-vis de ses parents et peut fonder une famille. Le travail salarié a permis aux femmes de s'émanciper au sein du couple et de s'ouvrir à d'autres univers que celui du foyer familial. Le travail permet la réalisation de soi lorsqu'il est choisi et lorsqu'il n'est pas taylorisé.

□ **Le travail permet est au coeur des liens sociaux**, car il offre les revenus qui soutiennent la consommation de masse, de la solidarité sociale, car il est à la source des cotisations sociales et des impôts qui seront redistribués par l'Etat-Providence et du lien civique : plus l'individu est actif sur son lieu de travail plus il s'intéresse à la vie politique de la nation (militantisme syndical, vote politique...).

□ Enfin, le travail structure les temps sociaux puisqu'il conditionne la vie de famille, le temps libre et les loisirs.

Ainsi, conformément à la thèse d'Emile Durkheim, la division du travail social oblige les hommes à multiplier leurs relations sociales. Ces sociabilités familiales, amicales, de travail, de voisinage...encadrent l'individu et lui dictent ses conduites. Elles l'intègrent, le régulent.

## -2 : Le travail intègre moins

Depuis la crise, le chômage et le travail atypique n'ont cessé de progresser : près d'un actif sur dix est au chômage et un emploi sur trois est atypique, c'est-à-dire précaire (CDD, intérim, stages) et à temps partiel, flexibles selon les variations de la demande afin de diminuer les coûts de l'entreprise et d'ajuster les effectifs à la conjoncture. De plus, l'alternance entre périodes de chômage et périodes d'emploi frappe la majorité des demandeurs d'emploi. A cela s'ajoute le fait que l'exclusion de l'emploi typique se concentre sur certaines populations (immigrés, femmes, jeunes, personnes peu qualifiées ou peu diplômées) et certains territoires, particulièrement les quartiers défavorisés où le chômage sévit deux fois plus. Enfin, l'emploi industriel a régressé au profit de l'emploi tertiaire. Quelles sont les conséquences de ce type d'emploi pour le lien social ?

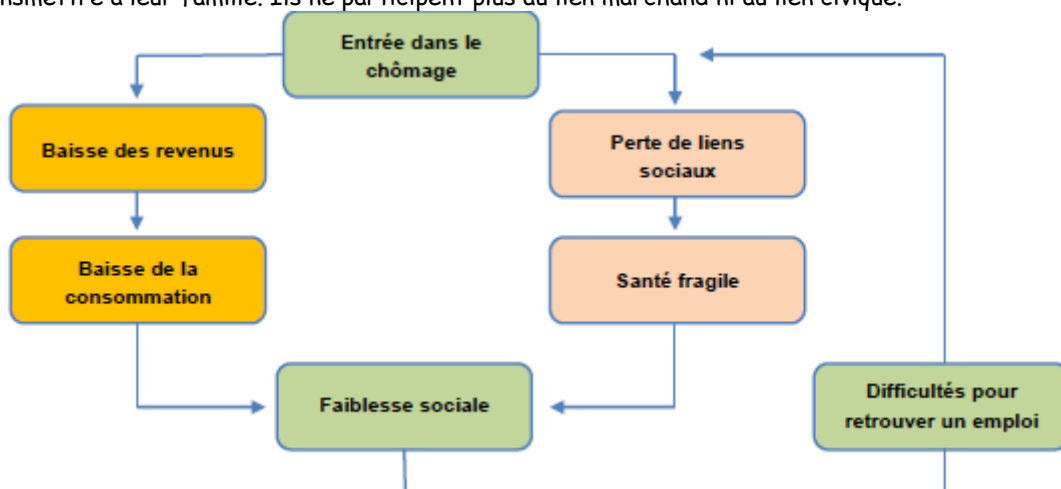
□ Vivre le chômage ou la précarité, c'est d'abord connaître un processus de disqualification sociale. Il perd peu à peu ses repères, ses habitudes (se lever à l'heure, sortir...). Il se trouve dans une situation d'anomie. Cette perte de valeur de soi est accentuée par le regard des autres qui déconsidèrent celui qui vit au crochet de la société, grâce aux aides sociales. La valorisation du travail (« travailler plus pour gagner plus ») accentue cette stigmatisation des chômeurs qui sont considérés comme des paresseux ne voulant pas trouver du travail et profitant des allocations. Le chômage est donc vécu comme une humiliation qui provoque des souffrances psychiques qui peuvent se traduire par des ennuis de santé, des dépressions voire des suicides

<b>Plus d'insomnies, de nervosité et de dépression</b>			
Proportion d'individus déclarant avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, des maux suivants (en %)			
	Chômeur	Emploi précaire	Emploi stable
Nervosité	53	52	45
Insomnies	39	30	29
État dépressif	22	16	11

Source: CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

□ Vivre le chômage ou la précarité, c'est ensuite rompre peu à peu les liens sociétaux. Dans « *Les métamorphoses de la question sociale* » (1995), le sociologue Robert Castel parle de « désaffiliation sociale ». On perd ses relations de travail lorsqu'on est au chômage. On ne peut s'en faire lorsqu'on change très souvent de lieux de travail (d'où la désyndicalisation). On perd ensuite ses amis car on n'ose plus accepter une invitation et on n'a plus les moyens d'inviter. Enfin, la probabilité est forte pour que les relations familiales se détériorent et se concluent par un divorce.

□ Vivre le chômage et la précarité, c'est enfin s'exclure de la vie en société. Les revenus que procurent le travail précaire, le travail à temps partiel ou les allocations chômage (réservées à ceux qui ont suffisamment cotisé) deviennent insuffisants pour vivre décemment. Le « travailleur pauvre » (précaire, saisonnier, à temps partiel) et le chômeur de longue durée disposent de revenus inférieurs à 60% du revenu médian (Plus de 1,5 million de travailleurs pauvres en France). Ils se retrouvent relégués dans les quartiers pauvres des cités, là où se concentrent la misère et la délinquance. Ils tombent dans la pauvreté qu'ils risquent de transmettre à leur famille. Ils ne participent plus au lien marchand ni au lien civique.



## II° la crise du lien social :

## A° De la pauvreté à l'exclusion

1° **Pauvreté absolue et pauvreté relative** La crise de l'emploi salarié est en partie à l'origine d'une « nouvelle pauvreté ». La pauvreté *correspond à la situation dans laquelle des individus ou des groupes sociaux ne bénéficient pas du minimum vital dans une société donnée*. Il peut y avoir :

□ Pauvreté absolue lorsque l'individu ou le groupe est incapable de satisfaire ses besoins fondamentaux. Il vit en dessous du minimum vital physiologique : se nourrir, se vêtir, se loger (plus de 300 000 SDF en France, par exemple).

□ Pauvreté relative lorsque l'individu ou le groupe n'arrive pas à satisfaire ses besoins sociaux qui sont relatifs au niveau de développement de la société à un moment donné. Il se situe donc en dessous du minimum vital psychosociologique propre à une société donnée : se nourrir convenablement, avoir un logement décent, pouvoir partir en vacances...

2° **La pauvreté peut donc être mesurée de plusieurs façons :**

□ **Les approches monétaires, purement quantitatives**, peuvent se fonder soit sur le revenu, soit sur la consommation. Privilégier le revenu permet d'être le moins dépendant possible des choix effectués par les individus, et le plus proche possible d'une approche par les « capacités » au sens développé par le prix Nobel d'économie Amartya Sen, c'est-à-dire la liberté réelle de chaque individu de pouvoir lire, écrire, avoir un travail, être politiquement actif, être respecté des autres, être en bonne santé physique et mentale, avoir reçu une bonne éducation et une bonne formation, être en sécurité, avoir un toit, faire partie d'une communauté, etc.

□ **Les approches non monétaires** se fondent sur une analyse des conditions de vie. Elles évaluent le degré de privation par rapport à certains éléments de bien-être (alimentation, logement, habillement, santé, éducation, relations sociales, sentiment de sécurité...).

Pour une approche et un seuil donnés, plusieurs mesures sont possibles. Deux mesures au moins doivent être analysées conjointement :

□ Le taux de pauvreté, appelé aussi « risque de pauvreté », ou « incidence de la pauvreté » : il s'agit de la part de la population qui n'atteint pas le seuil :

**Taux de pauvreté = Nombre de pauvres/Population totale x 100**

□ L'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire l'écart par rapport au seuil, pour les individus situés sous le seuil. Les indicateurs d'intensité de la pauvreté mesurent l'écart entre le revenu médian (ou moyen) des ménages pauvres et le seuil de pauvreté à 60% de la médiane. Il est exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté. Plus ce chiffre est élevé, plus le revenu médian (ou moyen) des personnes pauvres est éloigné du seuil de pauvreté. Le graphe ci-dessous montre qu'après une diminution régulière de l'intensité de la pauvreté entre 1996 et 2002, celle-ci est significativement remontée, notamment en 2003. L'intensité de la pauvreté a quasiment rejoint en 2005 son niveau de 1996.

Ces seuils de pauvreté ne font que mesurer la « pauvreté monétaire ». C'est la raison pour laquelle les sociologues ont utilisé d'autres critères pour mieux cerner le phénomène :

□ La pauvreté administrative retient toutes les personnes qui touchent des revenus d'assistance, les « minima sociaux » (RMI, allocations pour parents isolés...), soit 3,5 millions de personnes en 2007. Si l'on inclut les conjoints et les enfants, environ 6,4 millions de personnes vivent de minima sociaux.

□ La pauvreté par les conditions de vie retient 27 critères, répartis en 4 catégories :

□ insuffisance des ressources : ê

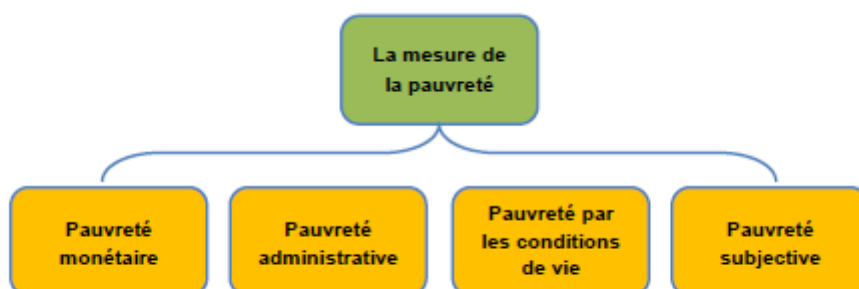
□ retards de paiement :

□ restrictions de consommation :

□ difficulté de logement : s.

Si une personne ou une famille cumule 8 de ces 27 critères, elle est considérée comme pauvre, soit 12,7% des français en 2006. Pauvreté monétaire et pauvreté des conditions de vie ne se recouvrent pas totalement ce qui étend le nombre de pauvres.

□ La pauvreté subjective implique de demander aux ménages s'ils se considèrent comme pauvres. On considérera comme pauvre un ménage qui a des difficultés à équilibrer son budget quelles que soient les causes de cette situation. Si la pauvreté monétaire, stable, touche un peu plus d'un ménage sur dix, c'est près d'un tiers d'entre eux qui expriment un net sentiment de difficulté d'existence.



Cependant, on doit observer des phénomènes de « nouvelle pauvreté » qui se développent à la fin des années 1990 dans la plupart des pays développés :

□ Le nombre de pauvre augmente à nouveau à partir de 2001 :

	1996	1999	2002	2002*	2005	2005*	2006	2007
Taux de pauvreté au seuil de 60 % (en %)	13,5	13,1	12,2	13,0	12,1	13,1	13,1	13,4
Seuil (en euros de 2007, par mois, pour une personne seule)	743	772	824	830	843	876	890	908
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros de 2007, par mois)	607	639	690	695	690	711	729	743
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 628	7 065	7 147	6 976	7 136	7 766	7 828	8 034
Intensité de la pauvreté (en %)	18,3	17,2	16,2	16,3	18,2	18,8	18,0	18,2

#### - Les facteurs de la pauvreté

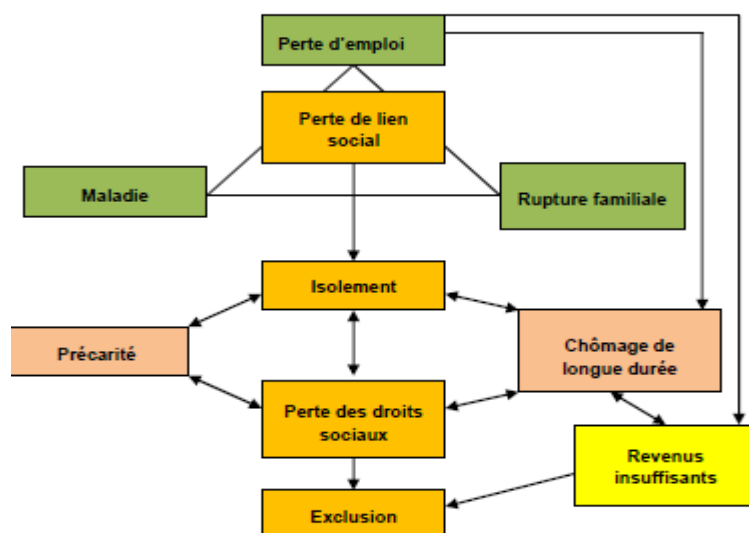
Traditionnellement, l'analyse statique des caractéristiques démographiques et sociales des personnes pauvres permet d'isoler des populations plus vulnérables aux phénomènes de pauvreté. La vulnérabilité des personnes à la pauvreté varie en fonction de nombreuses caractéristiques des ménages : la configuration familiale (fait d'être ou non en couple, nombre d'enfants...), la situation des membres du ménage sur le marché du travail (inactivité, chômage, formes d'emploi...), ainsi que certaines caractéristiques sociodémographiques (âge, niveau d'éducation et de diplôme, genre, état de santé...). Les ménages les plus exposés à la pauvreté sont les personnes seules et les ménages où personne ne travaille, deux catégories en progression dans la population française.

Les études de trajectoires menées en France et à l'étranger mettent en avant l'impact des événements familiaux et des événements sur le marché du travail. Quels sont les facteurs de l'entrée (de la sortie) dans la pauvreté ?

□ Le premier facteur qui engendre la pauvreté c'est la crise de l'emploi. Le chômage, l'emploi précaire, le temps partiel, privent les ménages de revenus suffisants pour vivre. De son côté, le chômage peut déstabiliser le couple en exacerbant les tensions et en remettant en cause la division traditionnelle des rôles. Serge Paugam (2000), qui a calculé un « indice d'instabilité conjugale » (Cependant, tous les chômeurs, tous les précaires, ne sont pas pauvres car ils peuvent disposer :

- D'une épargne et d'allocations chômage suffisantes pour subvenir à ses besoins pendant la période de chômage qui peut être de courte durée ;
- D'une famille stable avec un conjoint ayant des revenus suffisants pour compenser la perte de revenus occasionnée par le chômage ;
- D'un réseau familial et amical suffisamment dense pour l'aider dans une situation difficile.
- **Le second facteur** de l'entrée en pauvreté résulte, paradoxalement, de la politique de l'emploi des gouvernements. Pour inciter les entreprises à embaucher les chômeurs et pour inciter les chômeurs à reprendre un emploi, les Etats ont mené deux politiques aux effets pervers :
  - D'une part, la flexibilisation du marché du travail : développement des CDD, des emplois aidés, du temps partiel, des allègements de cotisations sociales...qui ont favorisé l'essor d'emplois atypiques mal rémunérés et instables. D'où le développement des travailleurs pauvres.
  - D'autre part, le durcissement de l'accès et de la durée des minima sociaux :
- **Le troisième facteur** qui provoque la pauvreté c'est une rupture au sein de la famille. L'entrée dans la pauvreté dépend également des évolutions de la structure familiale.
  - La rupture conjugale contribue au risque de dégradation des conditions de vie, non seulement du fait de l'appauvrissement qu'elle engendre, mais du fait de l'isolement, de la perte de sociabilité, de soutien et d'intégration qu'elle peut provoquer. L'impact de la situation familiale est particulièrement marqué chez les femmes, pour qui une rupture conjugale accroît très fortement le risque de connaître la pauvreté.
  - La rupture des liens entre les jeunes et leurs parents est une des causes de la pauvreté des jeunes. Les 5 millions de jeunes adultes de 18 à 25 ans qui ne vivent plus chez leurs parents sont plus exposés à la pauvreté que l'ensemble de la population.
  - Ce type d'événements a des conséquences d'autant plus importantes qu'il se produit dans des milieux défavorisés. Les femmes de milieux populaires sont surexposées à la transformation des risques familiaux (divorce, séparation, veuvage) en risques sociaux (précarité économique), en raison des contraintes sociales et familiales qui pèsent sur elles.
  - Une forte fécondité dans des familles aux revenus modestes peut aussi rendre leur pouvoir d'achat insuffisant.
- **Le quatrième facteur de la pauvreté** c'est la crise du logement social. La pénurie de ce type de logement et la hausse des loyers dans le parc privé, bien supérieure à la hausse des revenus d'activité et des revenus sociaux, a précipité un grand nombre de ménages dans des logements insalubres, des caravanes, des foyers de travailleurs ou...à la rue. Le surendettement des familles pauvres est un facteur aggravant car il peut priver ces familles d'un logement lorsque les dettes ne sont pas honorées.
- **Le cinquième facteur de pauvreté** c'est la pauvreté en héritage. Dans certaines familles, la pauvreté se transmet de génération en génération. La probabilité d'avoir des difficultés financières à l'âge adulte est plus élevée pour les individus qui avaient des parents pauvres.

Les facteurs de la pauvreté

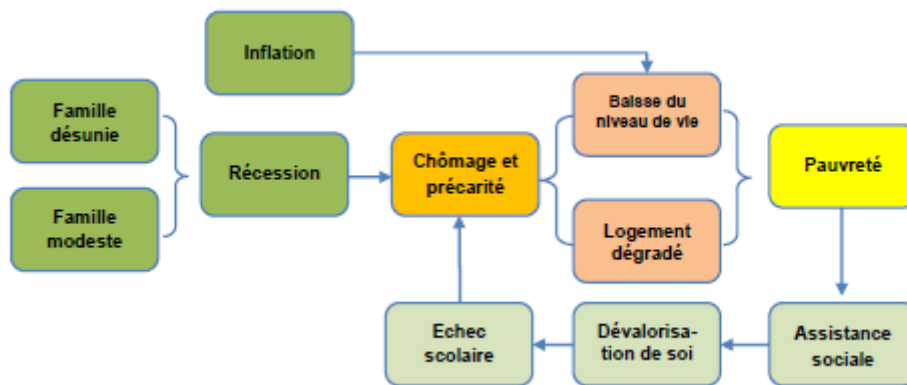


**3. Il faut appréhender la pauvreté comme une dynamique et non comme un état.** La pauvreté semble présenter, toutes choses égales par ailleurs, un profil par âge en U. En effet, la pauvreté monétaire tend à décroître avec l'installation dans la vie active, pour croître ensuite avec le passage au troisième âge et, surtout, au quatrième âge. On peut distinguer plusieurs phases :

□ L'empêchement affecte les jeunes peu diplômés, ayant peu d'expérience professionnelle, issus des quartiers défavorisés. Cette frange de la jeunesse a du mal à accéder à un emploi stable ce qui les prive d'une couverture sociale suffisante alors qu'ils ne peuvent pas bénéficier encore de l'aide sociale. Cette situation peut n'être que transitoire.

□ Le basculement touche les familles qui sont à la limite de la pauvreté. Les accidents de la vie (la perte d'un conjoint, un divorce, une maladie de longue durée, la perte d'un emploi...) peuvent provoquer un appauvrissement rapide et récurrent. L'aide des services sociaux permet, provisoirement, de sortir de la zone de pauvreté. Les sorties de la pauvreté concernent davantage les ménages les «moins pauvres», c'est-à-dire ceux dont le niveau de vie initial est situé entre 50 et 60% du revenu médian.

□ La reproduction touche les familles du quart monde. Dans ce cas, la pauvreté devient persistante et se transmet de génération en génération. Stigmatisation et discrimination, découragement, dévalorisation de soi, addictions, dégradation de l'état de santé, échec scolaire...maintiennent ces familles dans la pauvreté avec une faible probabilité d'en sortir. Les inégalités sociales en matière de réussite scolaire des enfants restent très fortes et apparaissent tôt. Les échecs et sorties précoces du système sont très marqués socialement et touchent surtout les enfants d'ouvriers et d'inactifs, en raison principalement de l'illettrisme, longtemps sous-estimé, et de la pauvreté monétaire (le taux de retard en sixième est de 35 % pour les enfants des familles les plus pauvres, contre 12 % pour les enfants des ménages les plus



B° Le nouvel âge de l'individu

L'Individualisme et cohésion sociale

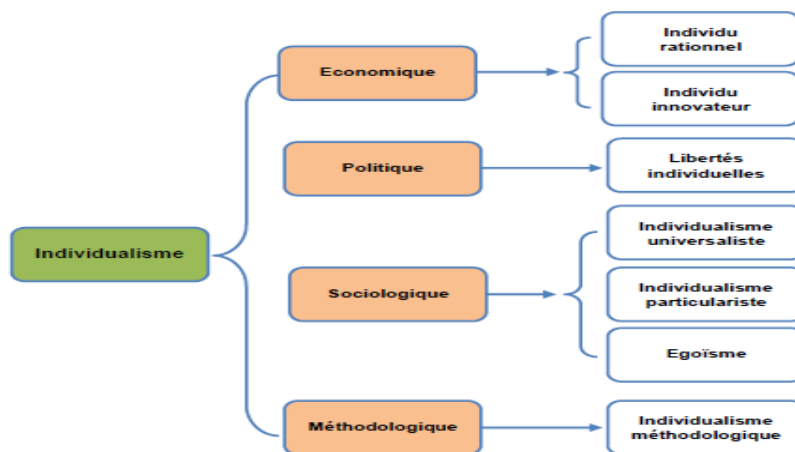
1° L'individualisme, perspicacité de Tocqueville

Q1) la démocratie et les droits qu'elle reconnaît aux individus ( l'égalisation des conditions des hommes désormais libres et égaux en droits ) ont fait surgir l'individu, délivré de la hiérarchie et de la tradition .

Q2) Atomisation du collectif, destruction du tissu social, séparation des individus désormais isolés, individualisme.

Et affaiblissement de ces mêmes individus face à l'état tutélaire qui leur impose sa toute-puissance. Seule l'association des individus leur permettre de résister.

La démocratisation de la société s'est accompagnée d'un processus d'individuation. Le terme désigne le fait de devenir un individu et d'être doté d'une existence singulière. La notion d'individualisme, plus récente, a plusieurs sens :



□ Dans les deux premiers cas, l'individualisme est une conception politique, sociale et morale qui tend à privilégier les droits, les intérêts et la valeur de l'individu par rapport à ceux du groupe et de la communauté. Il prône l'autonomie individuelle face aux diverses institutions sociales et politiques (la famille, le clan, la corporation, la caste...) qui exercent sur lui certaines règles. Il s'oppose ainsi à l'obligation du groupe envers lequel l'individu a des devoirs.

□ Au niveau méthodologique, on suppose que toute analyse du social démarre de l'action des individus (l'activité sociale au sens de Max Weber). Cette méthode s'oppose au « holisme méthodologique » de Durkheim qui donne la primauté au fait social. Les actions individuelles ne peuvent être expliquées que par le social.

Pour le sociologue, l'individualisme correspond au processus d'autonomisation de l'individu et de sa liberté. Alors que les sociétés anciennes se caractérisaient par leur « holisme » (selon l'expression de Louis Dumont) et par leur structure hiérarchique (systèmes des castes en Inde, hiérarchies des ordres — clergé, noblesse, Tiers État — dans l'Ancien Régime en Europe), la société moderne (au moins en Occident) est dominée par des valeurs d'égalité et de liberté, caractéristiques de l'individualisme. Le sociologue Schweisguth distingue deux types d'individualisme :

□ Au départ, il s'agit d'un individualisme universaliste ou abstrait : l'homme se libère des contraintes communautaires et de l'autocratie politique pour devenir un citoyen au plan politique et un salarié consommateur au niveau économique. Il est donc libre de mener les actions qu'il souhaite à condition de respecter la liberté des autres et les normes juridiques et sociales en vigueur. Durkheim avait théorisé ce type d'individualisme dans une société où la cohésion sociale est obtenue par une « solidarité organique » qui suppose une socialisation des individus.

□ A partir des années 60, on voit apparaître un individualisme particulariste ou concret qui valorise l'individu particulier, avec ses problèmes propres. Il semble s'éloigner de l'individu abstrait, animé par la Raison et dépourvu d'affects. François de Singly (*L'individualisme est un humanisme* - 2004) insiste particulièrement sur ce point. Pour lui, le « véritable individualisme » est associé à l'édification d'un monde personnel et autonome. Cependant, cet individualisme peut être :

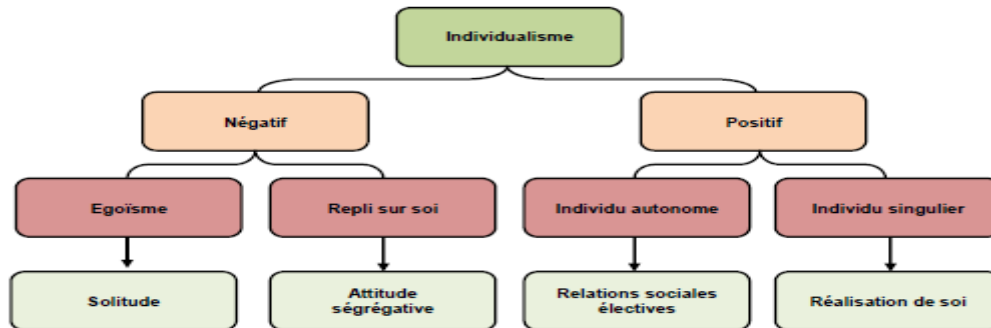
## 2° Le triomphe individu DOC

Q1) la réalisation de soi, la réussite individuelle, le dépassement de soi, la construction de son propre projet, l'émancipation, l'initiative...La mise en œuvre de toutes ces valeurs demande à l'individu des efforts considérables, car il peut « compter que sur ses propres forces » n'étant plus étayé, par les institutions, d'où « la fatigue d'être soi. »

Un individualisme positif : l'individu ne peut se passer de l'autre mais c'est lui qui choisit sa relation sans pression du social. Ainsi, le mariage d'amour a remplacé le mariage arrangé de nos ancêtres. L'individu s'est

émancipé. Il construit sa relation avec les autres. Il s'agit donc d'un individualisme relationnel. Ainsi, les travaux de Pinçon et de Pinçon-Charlot ont montré que la Bourgeoisie savait mobiliser ses relations sociales pour se reproduire socialement.

□ Un individualisme négatif s'il aboutit à la naissance d'un individu solitaire coupé de la société, au comportement anémique. Il peut être observé dans les couches populaires où se côtoient les travailleurs précaires, les chômeurs de longue durée, les jeunes immigrés, c'est-à-dire des ensembles éclatés qui n'ont plus le sentiment de faire partie d'un collectif. Il peut entraîner un repli sur soi (égocentrisme) ou sur de petites communautés (tribalisme) ce qui lui fait perdre le sentiment d'appartenance à une communauté de destin. Cet individualisme semble être dû à un affaiblissement des instances d'intégration et peut remettre en cause la cohésion sociale (montée du racisme et de la xénophobie, par exemple).



La principale caractéristique de l'individu contemporain n'est donc pas la remise en cause des groupes mais la possibilité de rejoindre et de se détacher des divers groupes d'appartenance et de référence. L'individu se caractérise alors, non pas par l'absence de liens sociaux, ce qui est difficilement pensable, mais par ses filiations multiples et successives. Chacun doit alors « bricoler », « construire » sa situation à partir de ce que la société offre en tenant compte des autres. Mais cela suppose que chacun puisse se connaître, « trouver son authenticité », « être soi » et entamer un processus d'auto-construction. Mais, cette connaissance de soi même peut aboutir à des effets pervers :

□ Durkheim (*Le suicide* - 1897) avait montré que la libération des désirs risquait d'entraîner une « infinité des désirs » prélude à la frustration et à la désillusion. L'anomie guette l'individualisme particulariste.

□ Alain Ehrenberg (*La fatigue d'être soi* - 1998) pense que cette recherche épuisante de soi même est à l'origine d'un grand nombre de dépressions actuelles. L'individu est déchiré. La responsabilité de l'individu face à ses choix personnels crée des tensions qui peuvent, soit entraîner des souffrances psychologiques, aggravées lorsque la solidarité sociale fait défaut, soit, au contraire, le pousser à agir positivement.

□ Louis Chauvel (*Les classes moyennes à la dérive* - 2006) met en lumière une dernière conséquence négative de l'individualisme moderne. Pour lui, l'individualisme marqué par le libéralisme des mœurs est un produit des classes moyennes mais une contradiction flagrante va apparaître lorsque ces modèles d'individualisme seront adoptés par les catégories populaires qui n'ont pas les moyens d'y faire face. Ainsi la fondation de familles recomposées peut être une source d'enrichissement social par l'extension des relations que cela suppose mais si on n'a pas les moyens d'entretenir ces réseaux, cela peut devenir un véritable piège, une source de frustrations et de déstabilisation

#### Conclusion :

1. L'individualisme ne doit donc pas se confondre avec l'égoïsme : il est parfaitement compatible avec l'ouverture à autrui et la construction du lien social à partir de l'autonomie même des individus. Mais il est indissociable des exigences de construction de l'identité individuelle et sociale qui sont sources de tensions et de clivages.

2. De plus, l'individualisme doit être relié à l'organisation de la société.

3. D'une part, ce sont les transformations sociales (division du travail, démocratisation, industrialisation de la société) qui donnent naissance à l'individuation des mœurs car ces transformations affaiblissent le poids des institutions intégratrices.

4. D'autre part, la progression de l'individualisme a permis de tracer, pour un temps, la frontière entre ce qui relève de la sphère privée et de la sphère publique. La défense d'une sphère privée ne signifie pas le refus des autres et des relations sociales.